1865-2015
150e anniversaire
miF

Chemins mutuels

150 ANS

AU SERVICE DES ADHÉRENTS

Hier, aujourd'hui, demain...

Créée par des cheminots pour les cheminots, la MIF fête cette année ses 150 ans d'existence. Rares sont les mutuelles pouvant aujourd'hui s'enorgueillir d'un tel parcours. Une longévité rendue possible par l'engagement et la persévérance des hommes qui se sont succédé durant toutes ces années, et par la fidélité de centaines de milliers de sociétaires.

Le monde du rail est le coeur historique de la mutuelle, ouverte à tous depuis 2006, et représente toujours une part essentielle de son sociétariat. Depuis 1865, l'histoire de la MIF est intrinsèquement liée à l'évolution des chemins de fer, comme aux événements de la société française et aux mutations du monde mutualiste. À travers ce livret « Chemins mutuels », nous vous proposons de retracer les principaux évènements qui ont conduit à la MIF que nous connaissons aujourd'hui.

Avec « Chemins mutuels », nous vous proposons également de suivre ce riche parcours de 150 ans aux côtés d'une famille de cheminots et de sa descendance, pour nous souvenir notamment combien la solidarité entre les hommes est importante. C'est l'une des valeurs solides et essentielles de la MIF qui, aujourd'hui plus que jamais, lui permet d'entrevoir, aux côtés de ses adhérents, un avenir prometteur.

1865 - 1918
La naissance d'une nouvelle solidarité

1919- 1945
Une France en pleine mutation

1946 - 1977
La reprise est en marche

1978 - 2005
Un nouveau départ

2006 - 2015...
En route pour demain

MIF : LA MUTUELLE D'IVRY (la Fraternelle) - Juin 2015
Conception/réalisation : Lonsdale
Crédits Photo : Collection du Cercle Généalogique des Cheminots / Fotolia / FotoAlto / iStock
Impression : Imprimerie IROPA

1865 - 1918

La naissance D'UNE NOUVELLE SOLIDARITÉ

À une époque où les lois sociales, qui sont la marque de notre temps, n'existaient pas, la création des premières sociétés de secours mutuel contribue largement à améliorer les conditions de vie chez les cheminots. Dès leur création, à l'initiative d'ouvriers épris de justice sociale, la Société de Secours Mutuel des Ouvriers et Employés de la Compagnie des Chemins de fer d'Orléans et l'Association Fraternelle des Employés des Chemins de fer français rencontrent un écho favorable et se développent rapidement.

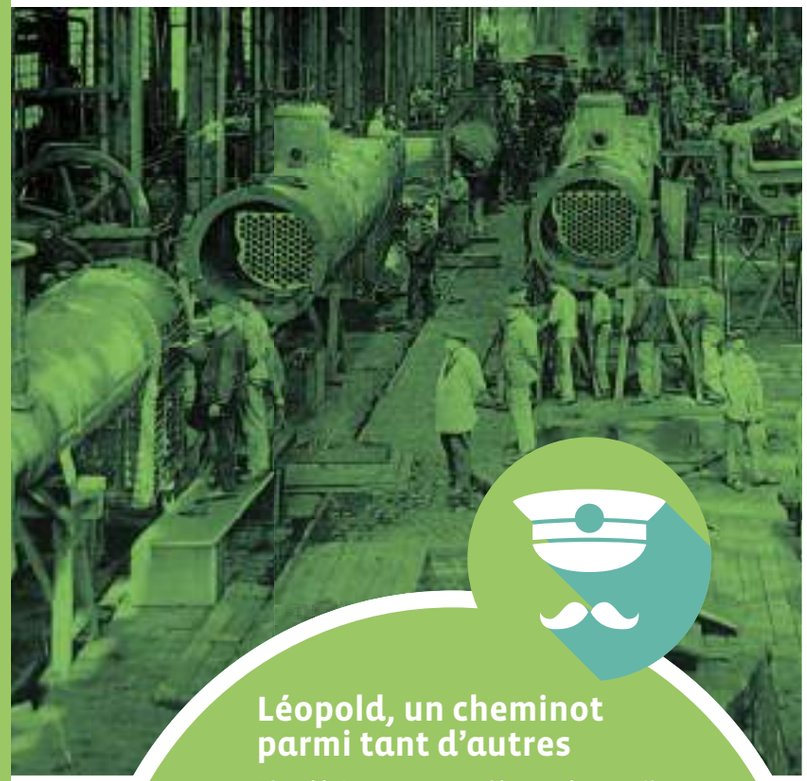

Léopold, un cheminot parmi tant d'autres

Léopold n'est pas encore né lorsque les premières machines à vapeur montées sur rail font leur apparition, en **1804**, en Grande-Bretagne. En **1880**, il débute dans le difficile métier de poseur de voies à la Compagnie des chemins de fer Paris-Orléans. Il a tout juste 20 ans. Cinq ans plus tard, il épouse Léontine qui lui donnera trois enfants : Jeanne née en **1886**, Victor en **1888** et Émilien en **1896**.

Cheminot et chef de famille

Conscient que son épouse et ses enfants ne pourraient s'en sortir seuls s'il lui arrivait quelque chose, il adhère à la Société de Secours Mutuel des Ouvriers et Employés de la Compagnie des Chemins de fer d'Orléans. En **1907**, son premier fils, Victor, rejoint la Compagnie Générale des Omnibus (CGO) de Paris en tant que conducteur de tramway.

HISTOIRE

L'émergence d'une France moderne

Entre **1850** et **1870**, la France se construit et travaille avec un optimisme débordant! Les expositions universelles offrent une vitrine sans pareille au monde. Une grandeur et une prospérité rythmées par de nombreux progrès industriels, économiques et sociaux. Tandis que les transports se développent, l'urbanisation bat son plein. Aux côtés des grands travaux d'Hausmann à Paris, des cités ouvrières se créent autour des principales industries.

La guerre franco-prussienne

Le 19 juillet **1870**, la guerre entre la France et la Prusse va mettre fin à cette période de prospérité. La défaite de Napoléon III à la bataille de Sedan provoque la chute du Second Empire et la proclamation de la République. Le 10 mai **1871**, l'Alsace et la Moselle sont annexées à l'Empire allemand. De nombreux Français passent sous domination germanique, mais un grand nombre d'entre eux optent pour la France.

La deuxième révolution industrielle

Entre **1871** et **1913**, une nouvelle société à dominante commerciale et industrielle se développe.
Au plan social, de nouvelles libertés publiques apparaissent sous l'impulsion des syndicats. Un élan stoppé par la Première Guerre mondiale qui éclate le 1er août **1914**.

1889

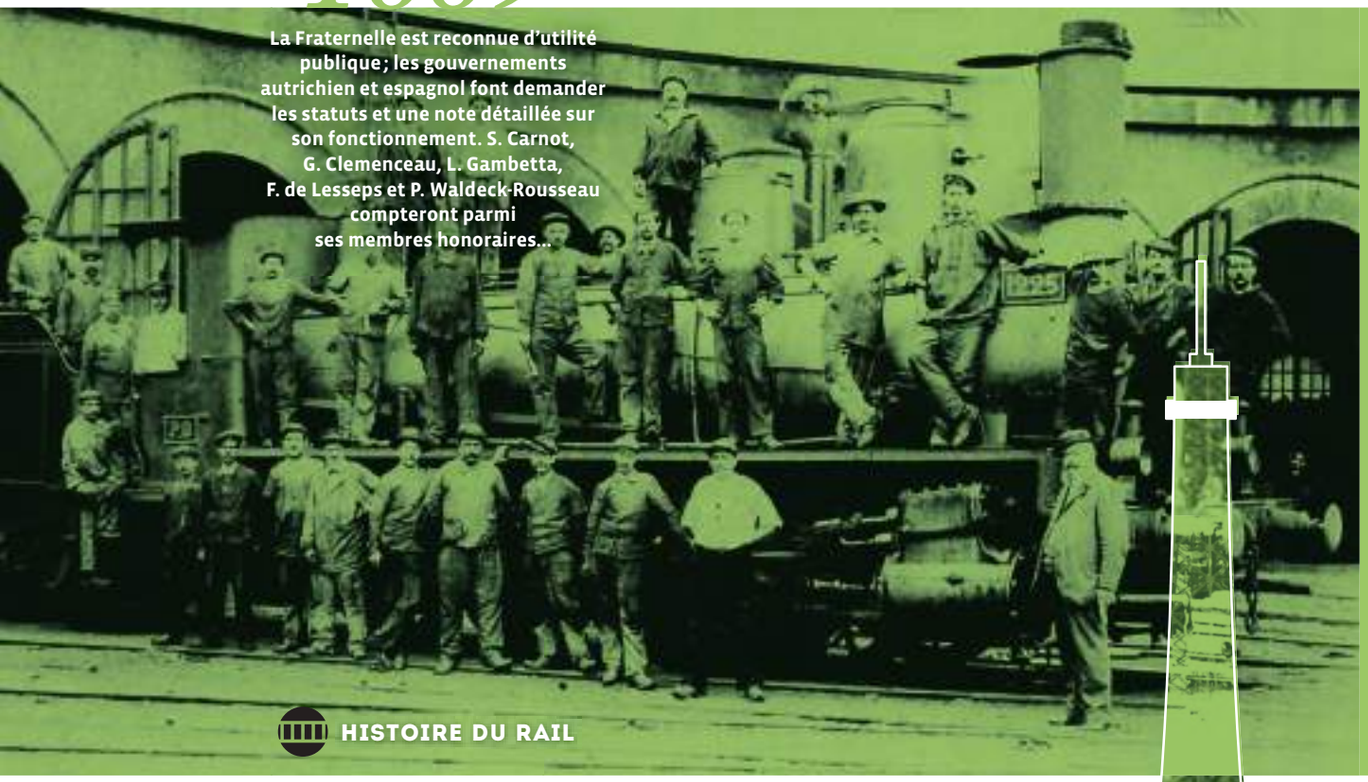

La Fraternelle est reconnue d'utilité publique ; les gouvernements autrichien et espagnol font demander les statuts et une note détaillée sur son fonctionnement. S. Carnot, G. Clemenceau, L. Gambetta, F. de Lesseps et P. Waldeck-Rousseau compteront parmi ses membres honoraires…

HISTOIRE DU RAIL

Chemins de fer et cheminots

Outil de la révolution industrielle depuis **1827**, la première ligne de chemin de fer dédiée au transport de voyageurs entre en service en **1837** : elle relie Paris à Saint-Germain-en-Laye. De nombreuses lignes et compagnies font ensuite leur apparition. La guerre de **1870** met en lumière le rôle important que joue le chemin de fer dans la défense du pays, et l'intérêt d'une organisation dédiée en temps de paix.

Un métier exigeant

Aux commandes des premiers trains, les cheminots exercent un métier rude et pénible, avec seulement deux jours de repos par mois. Le 21 juillet **1909**, la loi fixant les principes fondamentaux du régime de retraite des cheminots est adoptée. Elle marque l'unification du régime social pour tous les réseaux existants. Cinq ans plus tard, alors qu'éclate la Première Guerre mondiale, l'armée réquisitionne les chemins de fer.

MOUVEMENT MUTUALISTE

La naissance du monde mutualiste

Si le principe d'entraide émerge dès l'Antiquité, il s'accroît au sein de certaines confréries et corporations au Moyen Âge. En **1780**, la première Société de secours mutuel (SSM) apparaît à Paris, suivie par d'autres. Mais, en **1791**, la loi Le Chapelier, qui supprime la liberté d'association, met un frein à leur expansion. Soucieux de paix sociale, l'Empire puis la Restauration autoriseront de nouveau leur déploiement tout en le contrôlant… Le décret-loi de **1852** constitue la base du développement du mutualisme.

La Charte de la mutualité de Léon Bourgeois

Dès **1898**, les sociétés mutualistes peuvent désormais mener leurs activités librement. La Charte conforte le mouvement mutualiste et lui confère des moyens d'actions élargis : secours en cas de maladie, assurances décès et accident, et même allocations chômage. Elles sont autorisées à créer des unions entre elles et, par extension, des fédérations. En **1902**, elles se regroupent au sein de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF).

LES PRINCIPALES COMPAGNIES

Compagnie du Nord, Compagnie de l'Est, Compagnie Paris-Orléans, Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, Compagnie Paris-Orléans-Midi, Réseau Ouest État, Réseau Alsace-Lorraine.

Les origines de la MIF

En **1865**, les ouvriers Desgranchamps, Laroche, Martin, David, Lignard, Weber et Hardillier sollicitent Augustin Cochin, Administrateur de la Compagnie d'Orléans, pour constituer une société de secours. Le 12 mai, le décret impérial de Napoléon III donne forme à cette belle initiative avec la constitution de la Société de Secours Mutuel des Ouvriers et Employés de la Compagnie de Chemin de fer d'Orléans. Elle est la première composante historique de la MIF contemporaine.

Un procédé novateur

La Société de Secours, dont Auguste Cochin est le Président, instaure le principe innovant de « précompte retraite ». Chaque adhérent, employé de la Compagnie des chemins de fer, verse régulièrement et volontairement une cotisation qui donne droit à une allocation au moment où il cesse son activité.
La Société de Secours Mutuel des Ouvriers et Employés de la Compagnie de Chemin de fer d'Orléans compte plus de 13 000 membres en **1900** ; elle sera très vite surnommée « le Pot-au-feu d'Ivry » par les agents du Paris-Orléans.

La seconde composante historique de la MIF

Le 16 novembre **1880**, l'Association Fraternelle des Employés des Chemins de fer français est fondée à l'initiative du cheminot Georges-Charles Bürger. Caisse de Retraite et de Secours, elle s'adresse pour sa part à l'ensemble des cheminots des différentes compagnies. La Fraternelle compte 80 000 membres en **1895**.

1919-1945

UNE FRANCE EN PLEINE MUTATION

Au fil du temps, La Fraternelle et la Société d'Ivry jouissent d'une notoriété et d'une crédibilité de plus en plus importantes auprès des cheminots. Ceux-ci peuvent se féliciter : grâce à une bonne gestion, une capacité à anticiper et à s'adapter aux événements durant cette période mouvementée, leurs mutuelles les ont accompagnés sans faillir, tout en développant le nombre d'adhérents. De fait, elles prendront une part active à la naissance des assurances sociales collectives pour protéger le plus grand nombre des Français.

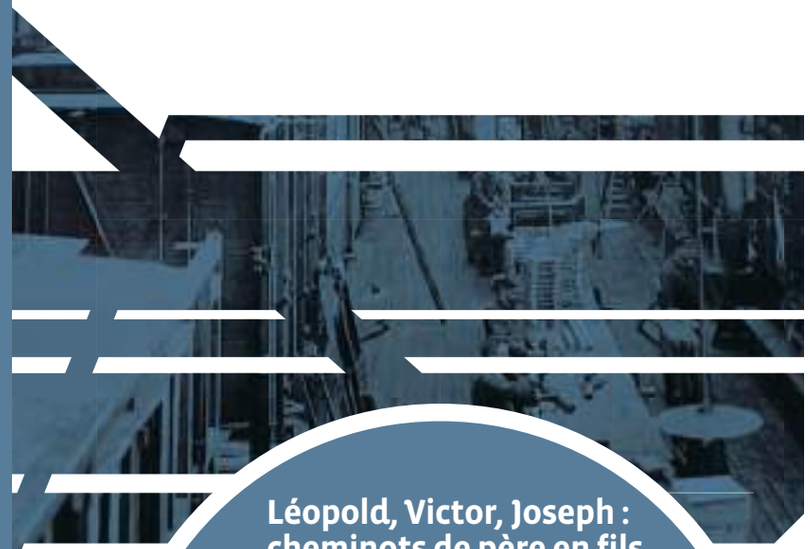

Léopold, Victor, Joseph : cheminots de père en fils

En **1922**, Victor décède des suites d'une maladie fulgurante. Céline, sa veuve, bénéficie alors des avantages de La Fraternelle à laquelle son mari cotisait depuis plusieurs années. Une rente lui permet de subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants. En **1930**, Joseph, le petit-fils de Léopold, adopte la passion de la famille pour les trains. Il entre comme cantonnier à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest et devient sociétaire de La Fraternelle.
Il assiste à l'inauguration du nouveau siège social situé rue de l'Entrepôt (future rue Yves Toudic) à Paris, en **1936**. Deux ans plus tard, il profite d'un prêt hypothécaire consenti par sa mutuelle pour acheter un petit pavillon.

HISTOIRE

Entre prospérité et crises

Alors que la France sort victorieuse de la Première Guerre mondiale et que la IIIe République s'en trouve confortée, l'après-guerre est une période de restructuration et de modernisation de la politique, de l'économie, de la société, mais aussi de la culture sous toutes ses formes. Les changements sont profonds, la société se réjouit d'une paix retrouvée et découvre les bienfaits de la consommation. La ville se métamorphose au gré des constructions, les automobiles envahissent les rues, l'électroménager révolutionne le quotidien, les femmes s'émancipent…
Les « Années folles » traduisent cette euphorie à partir de **1920**, avec une forte croissance économique jusqu'en **1929**.

Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas

Cette année-là, la spéculation et la surproduction conduisent à une crise économique sans précédent. C'est le début le début de la Grande Dépression. En juin **1936**, l'unité de la gauche au sein du Front populaire permet des avancées sociales comme la revalorisation des salaires, la semaine des 40 heures, l'instauration des congés payés et la reconnaissance du droit syndical.
La Seconde Guerre mondiale éclate le 1er septembre **1939** pour s'achever le 2 septembre **1945**, avec la capitulation du Japon.

1931

André Michelin conçoit les premiers pneus à rouler pour locomotives autorails : la fameuse « Micheline » est née !

MOUVEMENT MUTUALISTE

Un mouvement mutualiste incontournable

Au sortir de la Première Guerre mondiale, environ quatre millions de personnes sont adhérentes d'une société de secours mutuel, soit un dixième seulement de la population française. Les besoins sociaux résultant du conflit exigent une réponse d'ensemble de la collectivité. C'est ainsi que débutent, en **1920**, des discussions relatives au projet d'assurances sociales collectives et obligatoires. En **1923**, la FNMF se prononce en sa faveur.

Une nouvelle donne

Les assurances sociales constituent une forme inédite de solidarité institutionnalisée et élargie, destinée aux salariés les plus modestes. En **1930**, le système est mis au point sur la base d'un équilibre entre l'État et les différents acteurs sociaux : mutualité, patronat et syndicats. La mutualité se renforce. Avec 9,8 millions d'adhérents en **1938**, elle s'implique activement dans les assurances sociales.

HISTOIRE DU RAIL

Un mode de transport très sollicité

Réquisitionnés par l'autorité militaire, les chemins de fer ont joué un rôle décisif dans les opérations de défense nationale et dans la vie économique du pays. La plupart des réseaux ont subi de gros dommages pendant la Première Guerre mondiale. Toutes les lignes détruites sont reconstruites, en apportant de grandes améliorations aux installations. Des lignes nouvelles sont mises également en chantier, notamment pour relier l'Alsace-Lorraine au reste du territoire.

La nationalisation des chemins de fer

Le 31 août **1937**, la création de la SNCF (Société Nationale des Chemins de fer Français) est décidée. Elle entérine la fusion de tous les réseaux et entre en application le 1er janvier **1938**. Issue du programme du Front populaire, cette nationalisation vise à poursuivre le développement des lignes et des matériels. Elle est divisée en 5 régions : Est, Nord, Ouest, Sud-Est, Sud-Ouest. L'année suivante, la Seconde Guerre mondiale se joue aussi sur les rails : les installations ferroviaires, enjeu stratégique majeur, seront systématiquement attaquées.

19 AVRIL 1934
Décret-loi réformant le régime des retraites. Le système de capitalisation cède la place à celui de la répartition.

La Société d'Ivry et la Fraternelle gardent le cap

Devenue Société de secours mutuels en **1926**, la Fraternelle crée trois caisses autonomes en **1927**, respectivement de Retraites, d'Assurances et de Dots. L'immeuble de six étages construit à Paris, près de la place de la République, et inauguré en **1912** par Raymond Poincaré, ne suffit plus face au succès rencontré. L'acquisition d'un terrain contigu permet un nouvel agrandissement, et l'inauguration du Siège social, tel que nous le connaissons aujourd'hui, a lieu le 28 mai **1936** par le Président de la République, Albert Lebrun.

Une même logique

En **1929**, la Société de Secours Mutuels des Ouvriers et Employés de la Compagnie des Chemins de fer d'Orléans crée à son tour une caisse autonome de Retraites. Elle acquiert en **1932** son premier immeuble de rapport et ouvre en **1935** l'accès au Conseil d'Administration aux femmes sociétaires. Suite à la création de la SNCF, elle modifie ses statuts afin de permettre l'adhésion de tous les agents, et adopte le nom de Société d'Ivry en **1938**.

1946 - 1977

LA REPRISE *est en marche*

La trentaine d'années qui suit la fin de la Seconde Guerre mondiale se caractérise par la stratégie de regroupement des mutuelles afin de faire face aux problèmes posés par les temps nouveaux. Elle mènera au regroupement des activités similaires de la Mutuelle d'Ivry et de la Fraternelle pour constituer la MIF : la Mutuelle d'Ivry (la Fraternelle). Sa nouvelle stature lui permettra de couvrir une large partie des besoins de prévoyance, de plus en plus grands, que ressentent les cheminots.

Une quatrième génération de cheminots

Jean, fils de Joseph, a pu, ainsi que sa sœur, bénéficier d'une bourse d'étude grâce à la Fraternelle. En **1958**, âgé de 22 ans, il choisit, sans surprise, le même métier que celui de ses ancêtres et entre à la SNCF en tant que conducteur de train, notamment sur un autorail diesel Renault VH. Il partage la même passion qu'eux à conduire les trains, même si ceux-ci ont énormément évolué ces dernières années. Jean est la quatrième génération de cheminots de la famille ! La même année, il adhère à la Mutuelle d'Ivry. Très impliqué dans les activités sociales de la SNCF, il devient également membre correspondant de la Mutuelle d'Ivry ; il recevra sa médaille de membre correspondant pour ses nombreuses années d'activité bénévole lors de l'Assemblée Générale de **1975**.

HISTOIRE

La société change du tout au tout

La France vit une période de prospérité exceptionnelle durant les années qui suivent la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les « Trente Glorieuses » se caractérisent par le plein emploi, l'accroissement rapide du pouvoir d'achat et l'essor de la consommation de masse.
Le « baby boom » et l'augmentation de l'espérance de vie amplifient le nombre de consommateurs.
Au plan social, les ordonnances des 4 et 19 octobre **1945** constituent la Sécurité Sociale, les allocations familiales et les régimes de retraite.

Des avancées décisives

En **1950**, le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) est instauré. Avec l'augmentation de la durée des congés payés acquise en **1956**, ces mesures favorisent largement le développement des dépenses de loisirs. Après avoir voté pour la première fois le 29 avril **1945**, les femmes mariées ne sont plus soumises, à partir de **1966**, à l'accord de leur mari pour exercer une activité professionnelle. Le premier choc pétrolier intervient en **1973**. Ses conséquences sur l'économie globale sont importantes.

HISTOIRE DU RAIL

La modernisation du réseau

Après la Libération, face aux immenses dégâts, la SNCF reconstruit courageusement et en profite pour moderniser ses installations et son matériel. L'électrification des grandes artères accompagne la diésélisation et l'abandon progressif de la traction à vapeur sur les artères moyennes. La création de grands triages modernes et le développement de la signalisation automatique accompagnent la fermeture de petites gares. En **1948**, la réorganisation et coordination des transports voyageurs dans la banlieue parisienne donnent naissance à la RATP (Régie Autonome des Transports Parisiens).

Innovations et technologies

La traction électrique fait son apparition dès **1950** et, sept ans plus tard, les premiers trains couchettes permettent de voyager plus confortablement, à l'instar du Trans Europ Express (TEE) qui correspond aux attentes des hommes d'affaires. Dans les années **1960**, avec l'appui des pouvoirs publics, des recherches sont effectuées autour d'un aérotrain permettant des dessertes de voyageurs sur des distances allant jusqu'à 500 km, à des vitesses de 300 km/h. À partir de **1967**, la SNCF se lance dans un service commercial à grande vitesse avec le Capitole (160 km/h). La crise pétrolière de **1973** conduit à abandonner le diesel pour l'électrification et les futurs TGV.

Seule l'union avec d'autres sociétés mutualistes cheminots permet d'aller de l'avant.

MOUVEMENT MUTUALISTE

La mutualité se transforme

Après avoir craint de disparaître avec l'instauration de la Sécurité Sociale, les mutualistes s'adaptent à cette forme de protection sociale obligatoire étendue, et en deviennent même les meilleurs défenseurs. La loi Morice, de **1947**, leur reconnaît le droit de gérer des sections locales de Sécurité Sociale. De fait, la mutualité se transforme. À partir de **1960**, l'émergence de puissantes mutuelles de fonctionnaires et d'enseignants ainsi que la montée en puissance de la mutualité d'entreprise accélèrent ces mutations.

Des évolutions constantes

En **1967**, la mutualité abandonne la notion, désuète, de neutralité pour adopter celle, plus pertinente, d'indépendance. Elle se veut, désormais, un mouvement social à part entière. Dès lors, elle se rapproche des organisations syndicales ouvrières tout en se méfiant de plus en plus de la montée en puissance des compagnies d'assurances dans le champ des retraites, puis de la maladie, à partir des années **1970**.

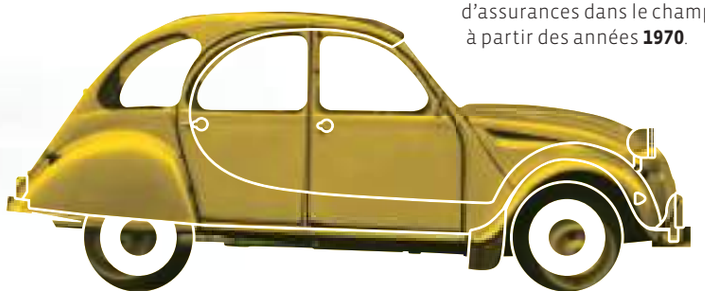

Sur le chemin de la MIF

Conséquence de l'ordonnance de **1945**, la Société d'Ivry change en **1948** ses statuts et son nom : elle s'appelle désormais « La Mutuelle d'Ivry - Société Mutualiste de Secours et de Prévoyance des Agents de la SNCF ». L'Assemblée Générale vote la création d'une caisse de secours (notamment alimentée par une cotisation spéciale de 2 francs par mois). Son siège social se situe au 41 boulevard de la Gare à Paris 13e, au service du Matériel et de la Traction de la région Sud-Ouest ; elle dispose, par ailleurs, de locaux pour son personnel et ses archives. Au 1er janvier **1964**, elle affiche plus de 41 000 membres ; ce résultat est le résultat de l'activité des 730 membres correspondants qui, dans les principaux établissements SNCF, assurent la propagande en faveur de la mutuelle.

Une époque riche en regroupements

En **1972**, l'Association Fraternelle fusionne avec la Protection Mutuelle des agents du Chemin de fer français.
Enfin, la création de l'Union des Sociétés Mutualistes des Agents de la SNCF et la nécessité de n'y regrouper que des sociétés ayant statutairement des activités différentes conduisent à regrouper au sein de la Mutuelle d'Ivry les activités similaires de la Fraternelle.
Au 1er janvier **1977**, LA MUTUELLE D'IVRY (la Fraternelle), la MIF dans sa forme contemporaine, est constituée.

1978 - 2005 un nouveau DÉPART

Les principes fondateurs de la MIF lui permettent de résister aux pressions croissantes des grands acteurs de l'assurance dans le champ de l'épargne, de la prévoyance et de la retraite. Alors que les sociétés d'assurances se fondent sur une vision individualiste, et avant tout financière, la MIF s'appuie sur des valeurs basées sur la personne et la solidarité. Alors que de nombreuses mutuelles ne savent pas évoluer et disparaissent, la MIF se renouvelle et s'adapte à la nouvelle donne en présence pour encore mieux servir ses adhérents.

Une passion héréditaire

Jean, son épouse et leur fille Christine coulent une vie heureuse dans leur petite maison de Seine-Saint-Denis. Comme son père, Jean pu acquérir son habitation grâce à la Fraternelle. En **1988**, il touche sa retraite, complétée par la pension de son compte retraite de la Mutuelle d'Ivry.

Une jeune femme prévoyante

En **1983**, Christine se marie avec un cheminot. Deux ans plus tard, elle décide d'embrasser à son tour une carrière à la SNCF. Elle passe brillamment des tests psychotechniques, puis suit une formation de quelques mois afin de devenir Agent de service commercial. Très rapidement, ses collègues lui parlent de la MIF, et l'expérience de ses parents la convainc d'adhérer. En **1986**, elle fait partie des premiers souscripteurs du Compte Épargne Retraite, le nouveau contrat d'assurance vie de la MIF. En **1988**, elle donne naissance à Sébastien et souscrit pour lui un Compte Épargne Enfant, tout en bénéficiant d'une prime de naissance. En **2002**, enfin, elle souscrit une Assurance Temporaire Décès. On n'est jamais trop prudent !

HISTOIRE

Une société toujours en mutation

À partir de la fin des années **70**, la libération et la mondialisation des échanges s'appliquent aux secteurs industriel et commercial, mais encore plus au secteur financier. Les entreprises connaissent une pression énorme pour satisfaire leurs actionnaires. Elles doivent afficher une rentabilité au moins aussi forte que les taux d'intérêt élevés pratiqués à cette époque.

Le deuxième choc pétrolier

En **1979**, le prix du pétrole est presque multiplié par trois, ce qui déclenche, aux États-Unis, la crise monétaire de **1980** et ses conséquences sur l'économie mondiale. La chute du mur de Berlin, en novembre **1989**, marque le déclin du communisme en Europe de l'Est et le triomphe de l'économie de marché.

Les femmes à l'honneur

Dans le même temps, la France adopte de nouveaux textes en matière d'égalité des droits entre les femmes et les hommes. La féminisation officielle des termes des métiers, grades et fonctions débute en **1986**. Enfin, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est votée en **2001**.

Une Europe plus concrète

En **1985**, les accords de Schengen prévoient la libre circulation des personnes. Dès l'année suivante, l'Europe des Douze s'achemine vers l'Union Européenne que le traité de Maastricht fonde en **1992**. À cette occasion, les États membres de l'Union Européenne adoptent l'euro, une monnaie unique, mise en circulation le 1er janvier **2002**.

Le 26 mai 2001, les 1 067,2 km qui séparent Calais et Marseille sont parcourus en 3 h 29, à 306,67 km/h de moyenne.

HISTOIRE DU RAIL

Train : les records se suivent

En **1981**, trente ans après les premiers records de vitesse, la SNCF affirme son savoir-faire dans la circulation des trains à très grande vitesse. Une rame TGV atteint les 380 km/h ! En **1987**, la marque TER (Transport Express Régional) fait son apparition.

Ces trois lettres constituent un label de qualité pour moderniser les transports régionaux et développer le trafic. Désormais, sur les lignes régionales, on ne prend plus la Micheline, mais on prend le TER !

Toujours plus vite

En **1990**, la SNCF confirme de nouveau sa maîtrise de la grande vitesse avec la rame TGV 325 qui atteint 515,3 km/h. Un exploit rendu possible grâce à de nombreuses innovations technologiques. Après l'Eurostar en **1994**, de nouveaux défis sont relevés avec les Thalys et les TGV duplex. Ces derniers permettent une capacité accrue de passagers de 40%. Le 26 mai **2001**, un nouveau record mondial tombe : les 1 067,2 km qui séparent Calais et Marseille sont parcourus en 3 h 29, à 306,67 km/h de moyenne.

MOUVEMENT MUTUALISTE

Les mutuelles s'adaptent et se concentrent

La réforme du Code de la Mutualité, issue des transpositions des directives européennes relatives à l'assurance, provoque une forte restructuration aboutissant à une concentration du secteur. L'ordonnance du 19 avril **2001** introduit en effet deux modifications majeures : d'une part, le considérable renforcement des exigences prudentielles pour les aligner sur celles déjà en vigueur depuis **1989** pour les organismes relevant du Code des Assurances ; d'autre part, l'application aux mutuelles du principe de spécialité de l'activité, leur imposant de séparer juridiquement leurs activités d'assurance de leurs activités sanitaires et sociales. Ainsi, parmi les 5 000 mutuelles recensées en **1999**, il en reste environ 800 fin **2003**.

Le secteur mutualiste regroupe 18 millions d'adhérents pour 38 millions de personnes protégées.

1865-2015 150e anniversaire MIF

La MIF grandit et s'adapte

Dans les années 80, la MIF enrichit son offre avec des contrats d'épargne placés sous le régime fiscal de l'assurance vie. Après les bons de capitalisation « Bons MIF » en **1985**, le Compte Épargne Retraite (qui deviendra par la suite le Compte Épargne MIF) et le Compte Épargne Enfant sont lancés en **1986**. Le Plan d'Épargne Populaire, commercialisé à partir de **1990**, offrira, quant à lui, la possibilité d'une rente défiscalisée. Ces trois derniers contrats prendront peu à peu le pas sur le Compte Retraite historique de la mutuelle.

Une évolution constante

À partir de **1997**, la MIF se restructure et se « professionnalise » à la fois dans les services de gestion des contrats et dans la qualité de la relation avec les adhérents. Le Centre de Relation Adhérents est créé en **2001** : il permet aux sociétaires de contacter des conseillers spécialisés pour répondre à leurs questions et les renseigner sur les produits et services offerts.
En **2002**, la MIF reçoit la confirmation de son agrément pour la commercialisation de produits d'épargne en euros.

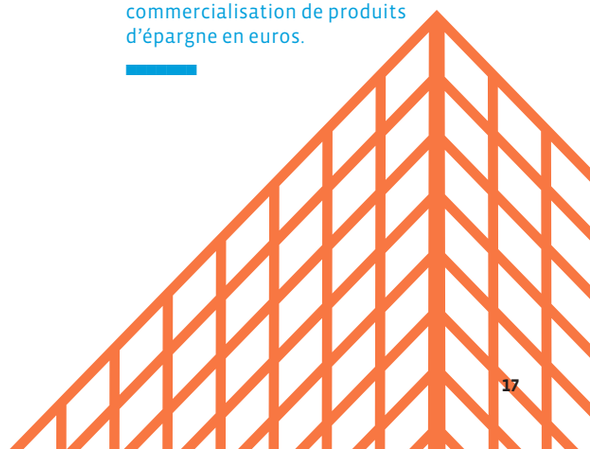

2006-2015

En route pour demain

Voilà 150 ans que la MIF accompagne ses adhérents. 150 ans d'évolutions constantes qui lui permettent aujourd'hui d'être parfaitement adaptée aux besoins de ceux qui lui font confiance. Dans un contexte de crise financière, économique et sociale, elle s'adapte aux nouvelles contraintes réglementaires et aux mutations des marchés. En 2015, c'est une MIF unanimement reconnue pour la performance de ses produits qui aborde une nouvelle ère. Elle se démarque par ses valeurs issues du mouvement mutualiste : solidarité, innovation et accès aux services pour tous sont au cœur de ses préoccupations.

Sébastien, la nouvelle génération

Sébastien a débuté sa carrière dans la grande distribution en **2007**. Bien que ne travaillant pas dans le monde du rail, il décide d'adhérer lui aussi à la MIF, désormais ouverte à tous. Il a choisi de faire confiance à la mutuelle à la fois par conviction personnelle, il a toujours entendu parler de la MIF dans son entourage, mais aussi après avoir lu la presse spécialisée qui reconnaît la qualité et la performance de ses produits. Que ce soit via le site internet ou par téléphone, il bénéficie de l'expertise approfondie de la MIF en matière d'épargne et de prévoyance. Il n'hésite d'ailleurs pas à recommander la MIF à ses amis et collègues et en profite régulièrement pour les parrainer !

HISTOIRE

Les difficultés de l'État providence

Le ralentissement de la croissance, la montée du chômage et les difficultés de financement de la protection sociale remettent en cause son efficacité et son adaptation aux nouveaux besoins sociaux. À l'instar de nombreux pays européens, la détérioration des finances publiques de la France est une dure réalité. Le poids de la dette qui comprend, à la fois, les dettes de l'État, de la Sécurité Sociale et des collectivités territoriales, progresse de manière préoccupante.

L'évolution de la nature de l'emploi

Face à la libéralisation des marchés et à une concurrence mondiale accrue, les entreprises agissent sur la flexibilité de l'emploi afin d'être plus compétitives. De même, depuis la fin des années 80, le nombre d'entreprises où l'État est majoritaire a été divisé par deux et le nombre de salariés de ces entreprises divisé par trois. Dans le même temps, l'État cherche à diminuer la dépense publique.

HISTOIRE DU RAIL

L'avenir du chemin de fer

Le 3 avril **2007**, la rame TGV V150 atteint la vitesse extraordinaire de 574,8 km/h. SNCF fête les 30 ans du TGV en **2011** et franchit la barre symbolique des deux milliards de voyageurs en **2013**. Autour de la grande vitesse, l'entreprise construit une grande aventure : elle détient 50 % de ce marché en Europe, à travers ses réalisations françaises et grâce aux filiales à l'international (Eurostar, Thalys, Lyria…). Avec 260 000 salariés dans 120 pays, SNCF est le numéro 2 mondial des services de mobilité. Face à l'augmentation du trafic et de la concurrence, elle se donne pour priorité le renforcement de la qualité de service pour ses millions de voyageurs quotidien, la poursuite de son développement international et la création de services physiques ou dématérialisés répondant aux besoins de chaque client.

En 2014 et 2015 la MIF se classe à la 1ère place du Grand Prix de l'assurance vie

1865-2015 150e anniversaire MIF

2006 : la MIF s'ouvre à tous… et renforce ses liens avec le monde du rail

Tout un chacun peut désormais bénéficier des produits et services de la MIF. Dans le même temps, les premières conventions partenariales avec les Comités d'Établissements Régionaux de la SNCF s'établissent ; elles sont à ce jour au nombre de 19. À partir de **2009**, les principaux produits MIF sont proposés au sein des agences Socrif, acteur majeur sur le marché du crédit aux agents du groupe SNCF.

Une offre renouvelée… et reconnue

De nouveaux contrats d'assurance vie sont commercialisés ; leur reconnaissance par la presse spécialisée aboutit à l'obtention, en **2014** puis en **2015**, de la 1ère place du Grand Prix de l'assurance vie du magazine *Mieux Vivre Votre Argent* consacrant les meilleurs contrats du marché. À partir de **2012**, la MIF enrichit son offre prévoyance avec l'ambition d'en faire son second métier.

Un développement accéléré… et accompagné

Les 100 000 sociétaires et les 2 milliards d'euros d'actifs financiers gérés sont franchis en **2010** ; les 3 milliards seront atteints en **2015**. Les fonds propres sont multipliés par 2,4 entre **2006** et **2014**. La barre des 150 000 contrats gérés est dépassée en **2012** et la progression annuelle de la collecte est systématiquement supérieure à 20 % depuis **2011**.
La MIF investit dans un équipement informatique de pointe et dans la formation de ses collaborateurs ; l'ensemble des conseillers MIF est certifié « Interlocuteur Commercial de Confiance » par l'AFNOR depuis **2013**. En **2014**, la certification de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) récompense l'expérience et le professionnalisme de son équipe interne de gérants.

afnor CERTIFICATION DE PERSONNES AFNOR CERTIFICATION

2015 : vers une MIF 2.0

La numérisation et la lecture automatique des documents se généralisent. Le premier site web de la MIF intégrant un espace sociétaire dédié est mis en ligne en **2006** ; ses améliorations régulières aboutissent en **2015** à une nouvelle version favorisant l'interactivité entre la MIF et ses adhérents.

LA PAROLE À

Serge Gayraud

Président du Conseil d'Administration de la MIF

*« **150 ans se sont déroulés pour parvenir à la MIF que nous connaissons aujourd'hui** ; 150 ans, c'est avant tout un motif de satisfaction et de fierté.*

Celle d'abord d'avoir accompagné tout au long de ces années nos sociétaires, tant dans leur protection et celle de leurs proches que dans la réalisation de leurs projets. Ces liens tissés au fil du temps continueront à inspirer nos actions de demain.

Celle ensuite d'une histoire profondément liée au monde du rail auquel nous avons emprunté ses valeurs qui, associées à notre spécificité mutualiste, ont forgé notre identité propre.

Celle enfin d'une mutuelle aujourd'hui en fort développement, financièrement robuste avec tous les moyens de faire face à ses engagements, en capacité de s'adapter aux évolutions de son environnement économique, financier et réglementaire, unanimement reconnue pour la qualité des solutions qu'elle propose,… et donc parfaitement armée pour poursuivre l'œuvre initiée il y a 150 ans par les fondateurs dans les ateliers d'Ivry. »

MIF : LA MUTUELLE D'IVRY (la Fraternelle)
Siège social : 23 rue Yves Toudic, 75481 PARIS CEDEX 10
Tél. : 0 800 30 30 23 / www.mifassur.com

Mutuelle régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité
Identifiée sous le numéro SIREN 310 259 221
Soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) :
61 rue Taitbout, 75436 PARIS CEDEX 09